

Education : Chatel recense 180.000 « décrocheurs »

L'Education nationale possède désormais un état des lieux détaillé de ses « décrocheurs », ces jeunes de plus de seize ans sortis du système scolaire sans qualification. Luc Chatel a donné hier les premiers chiffres issus d'un nouveau fichier informatique, le Système interministériel d'échanges d'informations (SIEI) de la loi de novembre 2009 sur l'orientation et la formation tout au long de la vie.

Entre juin 2010 et mars 2011, 254.000 jeunes ont quitté sans diplôme le système scolaire, dont 72.000 sont suivis par les missions locales. L'Education nationale recense donc 180.000 jeunes considérés comme « perdus de vue ». C'est, reconnaît-on au cabinet du ministre, un chiffre plus élevé que prévu. Autre surprise, 47 % de ces décrocheurs sont des filles. Et alors que les études portaient jusqu'ici sur les 18-24 ans, le SIEI montre que 57 % des décrocheurs ont entre 16 et 18 ans. « Ce sont 5 % en moyenne des effectifs du second degré qui décrochent, avec des disparités entre les académies puisque les taux vont de 4 % à 7 % », précise le cabinet de Luc Chatel.

Parallèlement, les préfets de département sont en train de mettre en place 400 plateformes de coordination pour systématiser et renforcer la lutte contre le décrochage scolaire. Elles doivent réunir les acteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, les centres de formation aux apprentis (CFA), les missions locales, le

réseau information jeunesse, Pôle emploi, les collectivités, etc. Et se verront remettre la liste des décrocheurs de leur département afin de mieux les accompagner vers l'emploi ou une nouvelle formation, par exemple en apprentissage ou dans les écoles de la deuxième chance, qui ont annoncé hier augmenter d'ici à 2012 leur nombre de places de 8.000 à près de 12.000.

Intervenir plus vite

« Il est extrêmement important que l'institution Education nationale se préoccupe du devenir de ces jeunes, c'est aussi sa mission, salue Thierry Cadart, secrétaire général du SGEN-CFDT. Il ne faut pas pour autant qu'elle se dédouane de la question de savoir pourquoi ils en sont arrivés là. » Le député PS et président de l'Union nationale des missions locales (UNML) Jean-Patrick Gille pointe dans cet outil une avancée technique mais aussi, et surtout, un moyen d'intervenir plus rapidement auprès de ces jeunes grâce à une meilleure coordination entre les acteurs et une connaissance plus fine des personnes concernées, à condition que le fichier soit régulièrement mis à jour. « C'est un enjeu majeur alors que la France a le plus faible taux en Europe de retour vers la formation dans les deux ans qui suivent le départ du système scolaire », souligne-t-il. A côté d'un autre enjeu pour lequel le député PS attend une réponse du gouvernement : l'augmentation des budgets des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. ISABELLE FICEK